



## Les seniors franciliens quittent la région à un âge plus tardif

**E**n Île-de-France, parmi les habitants âgés de 60 ans ou plus en 2014, 35 200 ont quitté la région francilienne au cours de l'année 2013. La proportion des migrations résidentielles de ces seniors vers d'autres régions de France reste stable entre 2011 et 2014. Toutefois, ces migrations se font à un âge plus tardif, en lien vraisemblablement avec le recul progressif de l'âge de départ à la retraite. Les régions méridionales restent les destinations privilégiées.

Brigitte Tizi

Début 2013, l'Île-de-France compte près de 2,4 millions d'habitants âgés de 59 ans ou plus. Un an plus tard, 35 200 ont quitté la région pour s'installer dans une autre région française. L'Île-de-France est ainsi la région enregistrant le plus fort taux de départ de seniors vers les autres régions de France.

### Des départs relativement stables dans le temps

Cette propension à quitter l'Île-de-France pour rejoindre d'autres régions est stable entre 2011 et 2014 (1,47 %). Derrière l'Île-de-France, l'outre-mer et notamment la Guyane connaissent également des taux de départ élevés chez les seniors (soit 0,94 % en 2011 et 1,09 % en 2014). Viennent ensuite le Grand Est avec un taux de départ des seniors de 0,80 %, la Normandie et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (0,70 %) puis Auvergne - Rhône-Alpes (0,63 %). Les autres régions françaises enregistrent des taux de départ des seniors inférieurs d'au moins un tiers par rapport à l'Île-de-France.

### Les départs des seniors se font plus tard

Chez les seniors, c'est au tournant de la retraite que les départs sont les plus massifs. Entre 60 et 64 ans, le taux de départ de l'Île-de-France vers les autres régions françaises s'élève en effet à 2,30 % en 2014. Il décroît à 1,58 % entre 65 et 69 ans, 1,06 % entre 70 et 74 ans et passe au-dessous de 1 % aux âges ultérieurs.

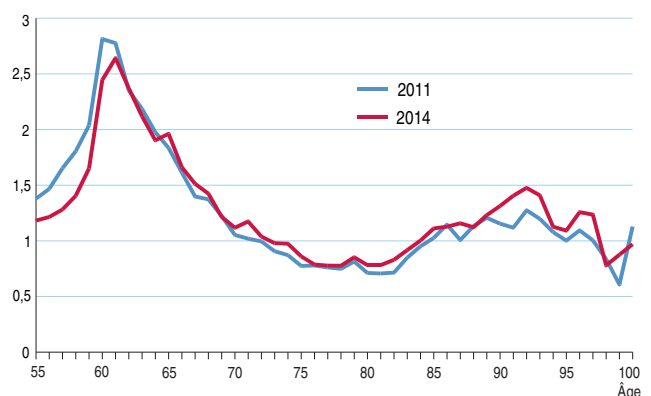
Néanmoins, entre 2011 et 2014, le taux de départ des 60 à 64 ans a baissé, passant de 2,44 % à 2,30 %. Parallèlement, celui des 65 à 69 ans a augmenté, passant de 1,51 % à 1,58 % sur la même période. Les raisons pour lesquelles les seniors quittent la région francilienne sont multiples et dépendent de leur âge.

Globalement, ces départs plus tardifs peuvent être reliés à l'augmentation progressive de l'âge légal de départ en retraite qui reste le principal moteur des migrations de ces Franciliens. Entre 2010 et 2013, le taux de retraités à 60 ans a reculé de 15 points, tombant à 34 %.

Ainsi, en 2014, le taux maximal de départ vers d'autres régions s'observe à 61 ans (2,64 %), tandis qu'il se situait à 60 ans en 2011 (2,81 %) (figure 1). De fait, depuis la réforme des retraites de 2010, l'âge moyen de départ en retraite a augmenté d'un an. La tendance observée dans les autres régions françaises est identique, avec des taux cependant plus faibles (figure 2).

### 1 L'âge auquel les seniors sont plus nombreux à quitter la région augmente d'un an

Taux de départ\* des 55 ans ou plus par âge en Île-de-France, en 2011 et 2014 (en %)



\* Taux de départ : effectifs des partants âge A année N x 100 / population totale âge A-1 année N-1.

Source : Insee, recensements de la population 2011 et 2014, exploitation principale.







Aux âges plus élevés, la propension à quitter l'Île-de-France augmente également. Ainsi, chez les 70 à 74 ans, le taux de départ vers les autres régions françaises a progressé de 0,97 % en 2011 à 1,06 % en 2014. Le départ peut résulter de différents facteurs, liés à la recherche d'un meilleur cadre de vie ou être la conséquence de l'arrivée en retraite du conjoint plus jeune.

Enfin, chez les 75 ans ou plus, la propension à quitter l'Île-de-France augmente également entre 2011 et 2014. Elle passe de 0,88 % à 0,95 %. Au sein de cette tranche d'âge, dans laquelle figurent les personnes en perte d'autonomie, la recherche d'une structure d'accueil pour personnes âgées peut favoriser les départs d'Île-de-France. Le nombre de places étant limité dans la région, les personnes âgées peuvent être amenées à s'installer dans des régions offrant davantage de capacités d'accueil, à des tarifs plus abordables.

### Les seniors cèdent à l'appel du large et du sud

Quand les personnes âgées de 60 ans ou plus quittent l'Île-de-France pour une autre région française, elles privilégient les régions du sud de la France puis les régions proches de l'Île-de-France : 16 % d'entre elles rejoignent la Nouvelle-Aquitaine, 12 % l'Occitanie, 10 % s'installent en Provence-Alpes-Côte d'Azur ou en Bretagne (figure 3). Enfin, les régions Centre - Val de Loire, Normandie et Pays de la Loire accueillent chacune 9 % des seniors franciliens s'installant dans une autre région. ■

## 2 En Île-de-France, des seniors trois fois plus nombreux à quitter leur région

Les seniors...*	En Île-de-France	Dans le reste de la France (hors Mayotte)
<b>...en 2014</b>	<b>2 302 300</b>	<b>13 775 900</b>
 Taux de départ**	1,47 %	0,56 %
 Le pic de départs se produit à <b>61 ans</b>		
 Avec un taux de...	2,64 %	0,74 %
<b>...en 2011</b>	<b>2 165 700</b>	<b>12 894 000</b>
 Taux de départ**	1,46 %	0,49 %
 Le pic de départs se produit à <b>60 ans</b>		
 Avec un taux de...	2,81 %	0,76 %

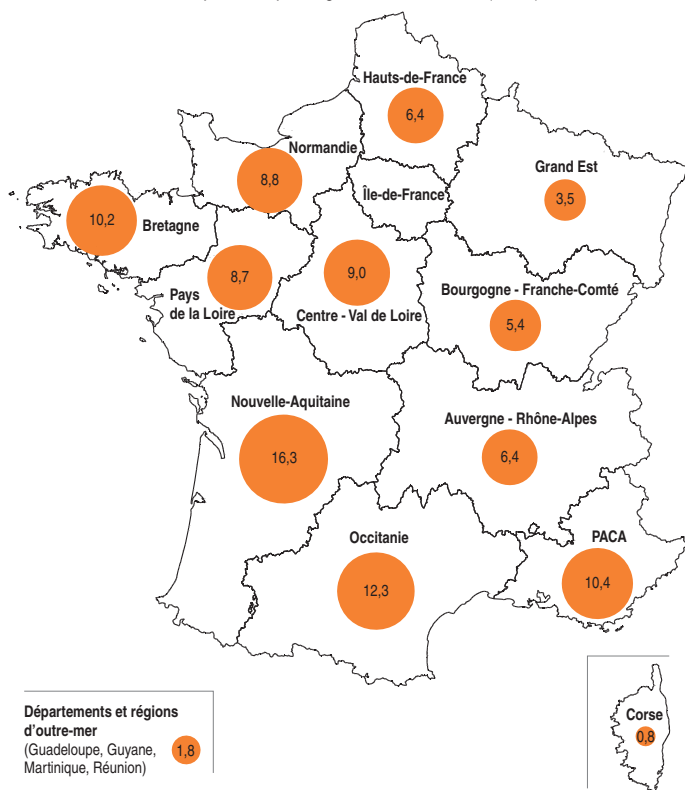
\* Population âgée de 60 ans ou plus.

\*\* Taux de départ : effectifs des partants âge A année N x 100 / population totale âge A-1 année N-1.

Source : Insee, recensements de la population 2011 et 2014, exploitation principale.

## 3 40 % des retraités franciliens qui partent choisissent la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie ou PACA

Ventilation des seniors partants par région de destination (en %)



Lecture : entre 2013 et 2014, 16,3 % des Franciliens âgés de 60 ans ou plus qui quittent l'Île-de-France s'installent en Nouvelle-Aquitaine.

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation principale.

## Sources

Les données sont celles des **recensements de la population de 2011 et 2014**, exploitation principale.

Le recensement de la population s'appuie depuis 2004 sur des enquêtes annuelles qui couvrent tous les territoires communaux sur une période de cinq ans. Les informations collectées, référencées au 1<sup>er</sup> janvier, sont ramenées à l'année médiane des cinq années d'enquêtes les plus récentes. Depuis 2013, le recensement apporte une nouvelle mesure de flux migratoires et des caractéristiques des personnes qui migrent. L'analyse se fait à partir des réponses données à la question « Où habitez-vous il y a un an ? (au 1<sup>er</sup> janvier 2013) ». Les caractéristiques socio-démographiques des personnes qui migrent sont celles déclarées au moment du recensement des personnes et non au moment de la migration. Le recensement ne permet pas de connaître la situation des personnes arrivées ou sorties d'une zone avant leur migration. Cette étude concerne les échanges avec les autres régions françaises. Le recensement ne permet pas de connaître le nombre de départs vers l'étranger.

## Définitions

Un **flux migratoire** est un déplacement conduisant à un changement de résidence principale. Il peut s'agir d'un départ ou d'une arrivée dans la région francilienne. La présente étude compare les taux de départ des seniors qui déclarent en 2014 avoir résidé en Île-de-France un an auparavant (en 2013).

Un **senior** est par convention une personne âgée de 60 ans ou plus.

### Insee Île-de-France

1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

#### Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

#### Rédactrice en chef :

Dalila de Oliveira

#### Crédits photos :

Phovoir  
ISSN 2426-1262  
© Insee 2018

## Pour en savoir plus

- Millet C., « Migrations résidentielles : plus d'un tiers des échanges migratoires se font avec l'Île-de-France », *Insee Flash Guadeloupe* n° 67, juin 2017.
- Augustine N., Virot P., « Les migrations résidentielles s'accroissent dans le centre de l'agglomération parisienne », Apur, juin 2012.
- Herviant J., « Le rythme des départs d'Île-de-France reste constant pour les plus de 60 ans », *Insee Île-de-France à la page* n° 367, août 2011.

